

Chambre des Représentants.

(SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1896.)

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

EXPOSÉ GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

D'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur de soumettre aux Chambres législatives treize projets de loi formant le Budget général du Royaume pour l'exercice 1897.

Le Budget est arrêté aux chiffres ci-après :

Recettes	fr.	368,349,678 40
Dépenses { ordinaires	fr. 362,792,849 73	367,237,849 73
{ exceptionnelles	4,445,000 »	
soit un excédent de recettes montant à . . fr.		1,111,828 67

Un quatorzième projet de loi contient le Budget des recettes et des dépenses pour ordre, c'est-à-dire des recettes et des dépenses qui s'effectuent en dehors des recettes et des dépenses générales de l'État, conformément à l'article 24 de la loi organique du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique; ce Budget s'élève à la somme totale de fr. 1,104,090,606 84.

Pour permettre à la Législature d'apprécier les propositions qui lui sont soumises pour l'exercice 1897 et — en ce qui concerne spécialement les dépenses — de comparer ces propositions

à celles déjà votées ou restant à voter pour l'exercice 1896, on a dressé le tableau suivant :

DÉSIGNATION DES BUDGETS.	MONTANT DES BUDGETS		DIFFÉRENCES.	
	Votés ou en projet pour l'exercice 1896.	En projet pour l'exercice 1897.	En plus.	En moins.
Dette publique	104,562,884 76	105,260,751 76	697,867 »	»
Dotations	4,830,760 »	4,838,500 »	7,740 »	»
Ministère de la Justice	Dépenses ordinaires 20,010,890 » — exceptionnelles 130,000 »	20,601,590 » 100,000 »	590,700 » »	» 30,000 »
— des Affaires Étrangères	2,748,810 35	2,746,713 97	»	2,096 38
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique. } — ordinaires	25,323,362 »	25,200,662 »	»	122,700 »
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique. } — exceptionnelles	851,784 »	600,000 »	»	251,784 »
— de l'Agriculture et des Travaux publics. } — ordinaires	19,910,464 »	20,079,094 »	168,630 »	»
— de l'Agriculture et des Travaux publics. } — exceptionnelles	1,230,000 »	820,000 »	»	410,000 »
— de l'Industrie et du Travail. } — ordinaires	2,288,765 »	2,338,765 »	50,000 »	»
— de l'Industrie et du Travail. } — exceptionnelles	1,055,000 »	535,000 »	»	520,000 »
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. } — ordinaires	110,317,398 »	110,960,383 »	642,985 »	»
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. } — exceptionnelles	120,000 »	140,000 »	20,000 »	»
— de la Guerre	47,325,121 50 540,000 »	47,312,200 » 600,000 »	» 60,000 »	12,921 50 »
Gendarmerie	4,680,750 »	4,647,000 »	»	33,750 »
Ministère des Finances	ordinaires 17,156,865 » — exceptionnelles 1,715,000 »	17,156,190 » 1,650,000 »	» »	675 » 65,000 »
Non-Valeurs et Remboursements	1,687,000 »	1,651,000 »	»	36,000 »
TOTAL	Dépenses ordinaires 360,843,070 61 — exceptionnelles 5,641,784 »	362,792,849 73 4,445,000 »	2,157,922 » 80,000 »	208,142 88 1,276,784 »
TOTAL GÉNÉRAL	366,484,854 61	367,237,849 73	+ 752,995 12	
Voies et Moyens	365,927,378 40	368,349,678 40		
DIFFÉRENCE	— 557,476 21	+1,111,828 67		

Recettes. — Les évaluations de recettes présentent une différence en plus de 2,422,300 francs sur les évaluations votées pour 1896. Cet excédent résulte d'augmentations et de diminutions qui sont expliquées dans une note en tête du projet de Budget des Voies et Moyens, et que l'on croit devoir détailler par branche de revenu dans le tableau ci-après :

	Augmentations.	Diminutions.
	—	—
Art. 1 ^{er} . Contribution foncière. . fr.	165,000 »	»
» 2. » personnelle .	166,000 »	»
» 3. Droit de patente	150,000 »	»
» 4. Redevances sur les mines. .	»	400,000 »
» 5. Droits d'entrée	879,759 »	»
» 6. Accises	»	128,259 »
» 7. Recettes diverses	30,000 »	»
» 9. Greffe.	»	10,000 »
» 11. Successions	»	50,000 »
» 19. Produit du bassin à flot de Nieuport	1,000 »	»
» 20. Droits de quai dans l'avant- port d'Ostende	13,000 »	»
» 21. Chemin de fer	1,000,000 »	»
» 22. Télégraphes et téléphones .	100,000 »	»
» 23. Postes.	210,600 »	»
» 28. Dépendances du chemin de fer	»	40,000 »
» 35. Produits des actes des com- missariats maritimes . .	4,000 »	»
» 40. Produits des établissements de bienfaisance de l'État. .	2,500 »	»
» 43. Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'ex- cédent de la circulation moyenne, au delà de 275 millions de francs, des billets de la Banque Nationale.	50,000 »	»
» 45. Intérêts à 3 % sur les avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement . .	»	3,600 »
A REPORTER. . fr.	2,771,859 »	631,859 »

REPORT. . . fr. 2,771,859 » 631,859 »

Art. 46. Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux			70,000 »	»
» 47. Frais de perception des centimes provinciaux et communaux			20,000 »	»
» 48. Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.			20,000 »	»
» 50. Recouvrements d'avances faites par les divers Départements			20,000 »	»
» 59. Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.) . .			132,300 »	»
» 61. Établissements de bienfaisance			20,000 »	»
			3,054,159 »	631,859 »
AUGMENTATION. . fr.			2,422,300 »	

Dépenses. — Les prévisions de dépenses s'élèvent ensemble à fr. 367,237,849 73. Dans ce chiffre sont comprises des dépenses exceptionnelles à concurrence de 4,445,000 francs. Mais, pour apprécier la charge totale imposée au Budget ordinaire par le nouveau mode de comptabilité, il ne suffit pas de tenir compte des dépenses exceptionnelles; il faut y ajouter le montant du fonds d'amortissement (fr. 4,074,143 81), distrait depuis 1896 du Budget ordinaire et porté en recette à l'extra-

ordinaire. On constate ainsi que la charge totale transférée du service extraordinaire à l'ordinaire s'élève à 8 1/2 millions de francs.

L'ensemble des propositions de dépenses pour l'exercice 1897 présente, comparativement à 1896, une différence en plus de fr. 752,995 12. Cette différence résulte d'augmentations et de diminutions assez notables pour certains Ministères et services. De même que le projet de Budget des Voies et Moyens, chaque projet de Budget de dépenses porte en tête une note explicative des modifications (augmentations ou diminutions) qui sont proposées.

BUDGETS D'EXERCICES ANTÉRIEURS.

Exercice 1894. — D'après la Situation générale du Trésor public arrêtée au 1^{er} janvier 1896, le boni du Budget ordinaire de 1894 sera de plus de 9 millions.

Exercice 1895. — Les prévisions concernant l'exercice 1895 ne peuvent être que très approximatives, puisque huit mois nous séparent encore de la clôture de l'exercice (31 octobre 1896). Il est toutefois permis d'espérer, en présence des faits actuellement connus, que le boni sera de 3 millions environ.

Dans la comparaison de ce résultat avec ceux des exercices antérieurs, il faut tenir compte du fait que des dépenses dont le total est de 5 à 6 millions et qui, dans le système suivi précédemment, auraient figuré au Budget extraordinaire, ont été portées aux Budgets ordinaires de 1895. J'ajoute que le montant des dépenses de cette nature atteindra 10 à 11 millions par suite de deux crédits supplémentaires actuellement sollicités : l'un de 2,205,000 francs pour la construction d'un nouveau paquebot destiné à la ligne d'Ostende-Douvres ; l'autre de 3 millions environ pour le renouvellement du matériel roulant du chemin de fer.

Je crois pouvoir, au surplus, me référer pour plus amples explications à l'Exposé général de la Situation du Trésor au 1^{er} janvier 1896, lequel a été déposé en même temps que les projets de Budgets pour l'exercice 1897. Ce document contient des renseignements précis et détaillés sur les résultats des Budgets des exercices antérieurs.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(6)